

Commune de



Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,

## CONSEIL MUNICIPAL

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal ordinaire qui se tiendra :

Le Lundi 6 mai 2024 à 19 heures

**Salle du Conseil en Mairie**

### ORDRE DU JOUR

- Délibération :

Autorisation donnée par le Conseil Municipal au Maire pour effectuer l'adhésion au syndicat de la vidéoprotection.

- **Renouvellement des Membres des commissions :**

- \* Commission des Finances
- \* Commission du Personnel
- \* Commission Urbanisme et Bâtiments
- \* Commissions Voirie
- \* Commission Communication
- \* Commission Chemin Ruraux
- \* Commission des Sports
- \* Commission Appel d'offres (Srutin Secret)
- \* Commission de contrôle chargée de la régularité de la liste électorale
- \* Comité Animation Gyçois
- \* Délégués au syndicat intercommunal a vocation scolaire (Sivos)
- \* Communauté de communes Val de cher Controis
- \* Syndicat intercommunal de distribution d'électricité SIDELC
- \* Commission communale des impôts directs
- \* Désignation Membres du CCAS

### Questions et informations diverses :

Veuillez agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Gy-en-Sologne, le 30 Avril 2024

Le Maire,

**Franck BAILLIEUL**

